

Chargé d'enseignement : Jean-François Sénéchal

[jean-francois.senechal.1@ulaval.ca](mailto:jean-francois.senechal.1@ulaval.ca)

Institut d'éthique appliquée (IDEA)

Faculté de philosophie

Pav. Félix-Antoine-Savard, bureau 624

Tél.: 418-656-2131 poste 6431

## Horaire des cours:

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca).

## 1. DESCRIPTION DU COURS

Les professionnels d'aujourd'hui font face à des situations qui exigent des compétences d'ordre éthique et des savoirs qui débordent les connaissances techniques propres à leur domaine d'expertise. D'une part, la professionnalisation est un phénomène en mutation, ce qui nécessite une réflexion sur le sens de l'activité professionnelle et, plus précisément, sur le professionnalisme. D'autre part, bien que la pratique professionnelle soit réglementée par un code de déontologie, on demande au professionnel d'avoir un sens éthique de ses responsabilités. Au moyen d'études de cas et d'analyses des divers enjeux liés au professionnalisme, le cours propose une réflexion éthique sur la pratique professionnelle et sur les conditions dans lesquelles cette pratique a lieu.

Ce cours est plus directement destiné aux étudiants des programmes de baccalauréats en sciences et génie, sciences géomatiques, génie géomatique, génie alimentaire et génie agroenvironnemental.

## 2. OBJECTIFS

### ***Objectifs de connaissance:***

- a] Initier les étudiants à ce champ particulier de réflexion qu'est l'éthique professionnelle.
- b] Permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance des concepts fondamentaux impliqués dans la réflexion en déontologie et en éthique professionnelle.
- c] Permettre à l'étudiant de mieux comprendre le système professionnel québécois.
- d] Permettre à l'étudiant de comprendre ce qui est exigé du professionnel et ce que signifie le professionnalisme.

### ***Objectifs d'habiletés intellectuelles:***

- a] Apprendre à identifier, analyser et résoudre les problèmes éthiques se posant dans la pratique professionnelle.
- b] Apprendre à découvrir les ressources et les limites du Code de déontologie.
- c] Développer la capacité de prendre une décision morale justifiée rationnellement et d'en déterminer les modalités d'application.

### 3. CONTENU

Modules	Titre
1	Introduction
2	Notions principales et vocabulaire
3	Les professionnels et leurs regroupements : historique et raison d'être
4	Le système professionnel québécois
5	Déontologie et valeurs des ingénieurs
6	Prise de décision et consensus
7	Le processus de délibération éthique
8	Travaux en équipe TP1 et début TP2
9	Les responsabilités de l'ingénieur
10	Professionnel salarié et conflit de loyauté
11	Éthique et techniques
12	Fin des travaux sur TP2

### 4. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Dans la mesure où il s'agit d'un cours à distance, l'apprentissage suppose une large part d'autonomie. L'étudiant sera néanmoins accompagné et guidé par la personne assumant l'encadrement du cours (tuteur).

Le cours comporte 12 modules. D'une façon générale, pour chaque séance, l'étudiant aura à visionner une vidéo et/ou à écouter un fichier audio (MP3), à lire des textes, à faire des exercices d'autoévaluation. La participation aux forums (fora) de discussion, à chacun des modules, est obligatoire et sera évaluée. Un examen à la fin de la session est prévu pour évaluer les apprentissages.

L'étudiant devra également concevoir, en équipe, une étude de cas pratique. Pour *concevoir* ce problème (TP1), l'étudiant devra consulter ses collègues (et futurs collègues) afin d'*identifier* un vrai problème éthique, c'est-à-dire, un problème qu'il pourrait réellement rencontrer dans l'exercice de la profession. Il devra *résoudre* l'étude de cas (TP2) en se servant notamment de la grille d'analyse proposée (Grille de Legault).

Encore une fois, la formation à distance nécessite de la part de l'étudiant beaucoup d'autonomie. Il doit aimer la lecture et l'écriture. Le site du cours, le recueil de textes et l'ouvrage obligatoire constituent l'essentiel de la matière à couvrir. Selon l'expérience personnelle de l'étudiant et en fonction de son niveau de compréhension et de ses intérêts, il devra parfois effectuer des lectures et des recherches complémentaires. En choisissant d'étudier à distance, l'étudiant prend en charge sa formation et sa gestion du temps selon ses besoins.

## 5. LECTURES OBLIGATOIRE ET SUGGÉRÉES

### **Obligatoires :**

- G.A. Legault, *Professionalisme et délibération éthique*, Presses de l'Université du Québec, 2001.
- Les textes ciblés par le responsable du cours.

### **Suggérées :**

- Bibliographie suggérée par le responsable du cours

## 6. ÉVALUATION

<b>Participation aux forums de discussion</b>	<b>15 %</b>
<b>Mises en situation (étude de cas)</b>	<b>30 %</b>
Étude de cas - Travail pratique 1 (TP1)	5 %
Étude de cas - travail pratique 2 (TP2)	25 %
<b>Questionnaires d'autoévaluation</b>	<b>10 %</b>
<b>Examen final</b>	<b>45 %</b>
<b>Total :</b>	<b>100 %</b>

### **Corrélation entre les pourcentages et les notes:**

A+: 94-100	A : 89-93	A-: 85-88
B+: 82-84	B : 79-81	B-: 75-78
C+: 71-74	C : 68-70	C-: 65-67
D+: 60-64	D : 55-59	E : 54 et moins

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté de philosophie et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>